

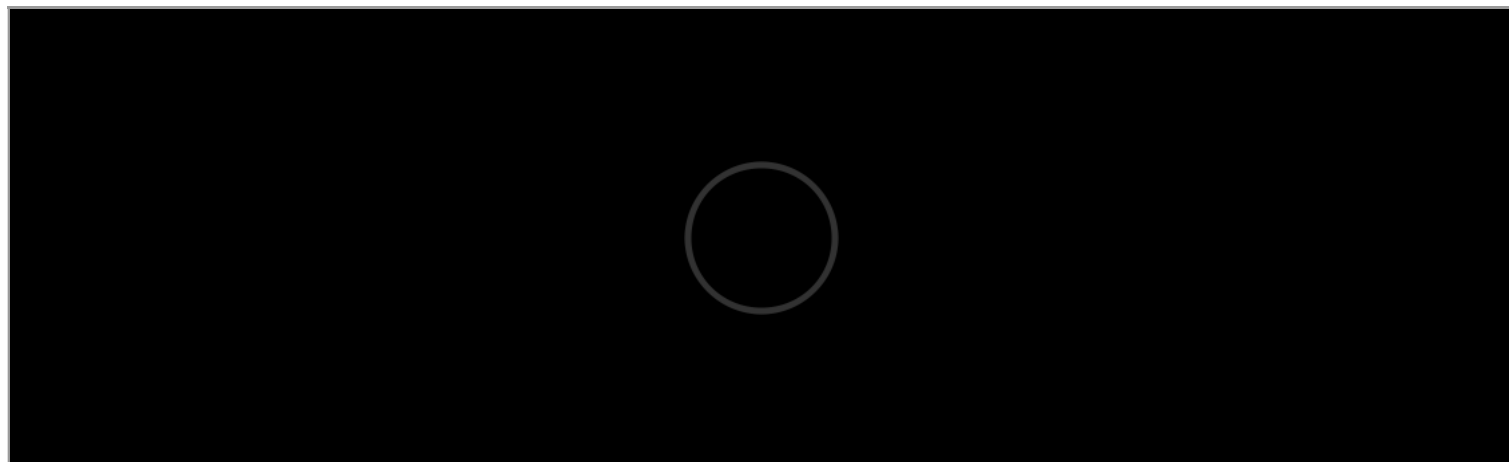
Puéricultrices (H/F/X)

L'employeur

Employant près de **4 000** personnes et gérant un vaste réseau scolaire, la **Ville de Bruxelles** est l'un des plus importants employeurs de la Région de Bruxelles Capitale.

Vous intégrerez le département des **Affaires Citoyennes** : l'une de ses missions est d'accueillir quotidiennement près de 1300 enfants âgés de 0 à 3 ans.

Ce réseau est constitué de **35 entités**. Il comprend, pour le rôle linguistique francophone, 30 crèches, soit près de 1390 places et, pour le rôle linguistique néerlandophone, 5 crèches avec un total de 200 places. Il compte près de 550 agents techniques sur le terrain. Chaque milieu d'accueil a pour mission d'assurer un accueil de qualité des enfants accueillis et de répondre aux exigences du pouvoir subsidiant (ONE/Kind en Gezin).



Fonction

- Vous accompagnez l'enfant de moins de 3 ans tout au long de son développement
- Vous construisez une relation privilégiée avec les enfants qui sont confiés
- Vous vous occupez de l'accueil de l'enfant, le changer, le laver et lui donner ses repas
- Vous observez son développement personnel et préparez et animez des activités
- Vous êtes disponible auprès des parents

Profil

Vous êtes en possession :

- Certificat de qualification puériculteur-trice
- Certificat de qualification agent d'éducation
- Certificat de qualification auxiliaire de l'enfance – avec CESS (*Dispense de CESS : personne titulaire de ce certificat ayant entamé sa formation avant le 1/1/2026*)
- Certificat de qualification éducateur-trice – avec CESS (*Dispense de CESS : personne titulaire de ce certificat ayant entamé sa formation avant le 1/1/2026*)
- Diplôme de formation « chef/cheffe d'entreprise IFAPME ou EFPME – avec CESS (*Dispense de CESS : personne titulaire d'un de ces diplômes ayant entamé sa formation*)

avant le 1/1/2020)

- Accueillant.e. d'enfants
- Directeur/trice de maison d'enfants

Ou vous remplissez les conditions de mobilité interne ou de promotion pour une fonction dans le grade d'assistant soins

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles est obligatoire (<http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=travaillerenbelgique>)

PROFIL

- Vous aimez les enfants et savez garder votre calme
- Vous avez la capacité à vous intégrer aisément dans l'équipe de la crèche
- Vous communiquez avec les parents, les enfants et les collègues aisément

Offre

- Un contrat à plein temps et à **durée déterminée** ou de remplacement
- Salaire mensuel brut : minimum **2683.24 euros** (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique). Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre outil de [calcul de salaire en ligne](#)
- Une allocation de fin d'année et un pécule de vacances
- **Des chèques repas** (8€, dont 6.91€ à charge de la Ville de Bruxelles)
- **Profitez de 36,5 jours de congés**, 4 jours de congés fixés par la Ville et 10 jours fériés légaux
- Possibilité d'une **assurance hospitalisation** à des tarifs avantageux et la prise en charge du **ticket modérateur** par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola)
- **Plan de pension** pour les collaborateurs contractuels à hauteur de 3% du traitement brut
- La Ville de Bruxelles répond à vos besoins de développement professionnel en vous offrant des **formations** régulières (adapter si nécessaire)
- Nos lieux de travail sont facilement accessibles en transports en commun et l'**abonnement STIB est remboursé à 100%**, il y a également et une intervention dans les frais de transport (SNCB, De Lijn, TEC, vélo)

Procédure de sélection

Envoyez-nous votre candidature (**curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis**) . Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone à un test écrit et à un entretien de sélection.

Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

Informations complémentaires

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration

VERSION NL : <https://jobs.brussel.be/nl/vacature/110703/kinderbegeleider-voor-nederlandstalige-creches-m-v-x-/>

[Postulez Maintenant](#)